

LES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS



ORGANISATEUR : STAJ NORD / ARTOIS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



3



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Permettre aux participants de mesurer pleinement l'étendue de leur responsabilité sur le plan civil et pénal que ce soit au titre de leur association ou à titre personnel

Permettre aux participants d'évaluer leurs besoins en assurance (activités, locaux,...) afin de souscrire un contrat adapté.

DATE(S) DE LA FORMATION

25 septembre 2020

9h30 / 12h00

LIEU DE LA FORMATION

Centre Social et Culturel de la Briquette - 29, rue
Champagne
59770 Marly

POUR S'INSCRIRE



0327472997



nord-artois@staj.asso.fr

STRUCTURE FORMATRICE



STAJ Nord / Artois



Voir la présentation de cette structure